

National Association of Computer Consulting Businesses Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le NACCB représente plus de 75 entreprises au Canada, dont l'objectif primordial est de fournir des ressources éventuelles de TI à pratiquement chaque secteur de l'économie du Canada. À leur tour, ces 75 entreprises agissent pour le compte de plus de 25 000 entreprises indépendantes du secteur des hautes technologies. Les recettes du secteur dépassent la barre de 2,5 milliards de dollars. La technologie revêt une importance de plus en plus grande dans l'économie canadienne. Les TI sont intersectorielles, plus que toute autre discipline, et ont des répercussions sur tous les secteurs de l'économie. Tous ces secteurs ont deux éléments en commun, et revêtent donc une importance cruciale pour les perspectives du Canada, à savoir l'existence de talents et l'engagement d'investissements dans les nouvelles entreprises. Les deux sont inséparables. Nous nous concentrerons en particulier sur deux mesures dans notre mémoire au Comité : les règles désuètes qui régissent la classification des travailleurs indépendants des TI. Des mesures particulières prises par l'ARC en vue d'appliquer certains éléments de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui sont préjudiciables aux petites entreprises de service.

1) Les règles actuelles que l'ARC utilise pour essayer d'établir une distinction entre une entreprise et un employé sont totalement périmées. La plupart ont été rédigées à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le fait est que la nature du travail a tellement changé récemment que ces règles pourraient aussi bien avoir été adoptées il y a des centaines d'années. La grande majorité des entreprises commencent avec un ou deux employés. À vrai dire, l'entreprise la plus prospère de la planète a débuté avec deux jeunes gens dans un garage. On ne peut plus accepter le recours à des règles désuètes pour faire la distinction entre les deux. 2) Les efforts déployés par l'ARC pour appliquer le paragraphe 125(7) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* aux petites entreprises de service (PES) sont problématiques. Lorsqu'on cherche à utiliser des données d'ordre financier pour déterminer l'incidence de la désignation d'une entreprise par opposition à une entreprise de prestation de services personnels, il faut entreprendre un examen de toute l'étendue des répercussions du régime fiscal. Les petites entreprises et leurs propriétaires paient la taxe de vente, l'impôt sur les sociétés ET l'impôt sur le revenu des particuliers. Le fait que l'ARC ait omis d'inclure l'obligation fiscale des propriétaires dans son mémoire au Comité permanent des finances nous semble une omission totalement inexplicable. De ce fait, toutes les comparaisons fiscales proposées dans le document de l'ARC dénaturent très nettement la contribution fiscale relative des petites entreprises. Les entreprises de prestation de services personnels ont droit à une prime qui représente environ 40 % de leur valeur sur le plan de l'« emploi ». Cela reflète la rémunération en fonction du risque, la souplesse et la récupération de la plus-value au titre des avantages sociaux non imposés des employés (retraite, congés payés, etc.).

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Une récente étude américaine incite à penser que, d'ici à 2020, près de la moitié de la population active américaine sera autonome d'une façon ou d'une autre. Sachant pertinemment que la dynamique canadienne reflète souvent celle des États-Unis, il est essentiel de comprendre ce phénomène tandis que nous étudions la création d'emplois. L'époque où l'on investissait dans le secteur manufacturier pour créer des emplois est totalement révolue. En revanche, nous devons investir dans les gens. Cet investissement revêt de nombreuses formes; dispenser une formation sur l'« économie numérique » aux travailleurs dont les compétences ont un rapport avec l'ancienne économie; encourager les jeunes à acquérir des compétences en mathématiques, en sciences et en gestion des entreprises afin d'assurer leur employabilité dans l'économie de demain; actualiser les politiques fiscales pour qu'elles stimulent la croissance des entreprises et permettent aux Canadiens de commercialiser leurs compétences à l'échelle mondiale. À ce propos en particulier, comme le suggère l'étude américaine, de plus en plus de gens voudront assumer des rôles où ils peuvent travailler indépendamment et offrir leurs services à l'échelle mondiale. Comme nous l'avons déjà mentionné, des règles fiscales périmées constitueront un obstacle pour ces personnes, d'où le risque qu'elles aillent faire carrière ailleurs. À l'inverse, les entreprises canadiennes voudront avoir accès à ces ressources hautement qualifiées. En leur compliquant la tâche pour faire des affaires au Canada, on obligera les entreprises canadiennes à exporter leurs emplois. Nous recommandons donc vivement au gouvernement d'adapter les lignes directrices sur les PES en fonction de l'époque où nous vivons et de rajuster les politiques fiscales en conséquence.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les revirements démographiques sont incontestablement la plus grande difficulté à laquelle sera confrontée l'économie canadienne dans les années à venir. Les chiffres ne mentent pas : un plus grand nombre d'actifs quitteront la population active que ceux qui y entreront. Les nouveaux arrivants ne s'attendent plus à la « montre en or ». Les membres de la génération du baby-boom espèrent vivre plus longtemps, ils doivent donc gagner plus pour assurer leur retraite, mais ils ne veulent plus de l'horaire traditionnel de 9 h à 17 h. Le résultat sera une hausse spectaculaire du nombre de ceux et celles qui veulent travailler à titre de travailleurs autonomes. L'argument a été avancé qu'il faut créer un climat propice à une telle dynamique. Il faut également souligner la valeur que cela peut avoir dans un monde où la concurrence deviendra de plus en plus farouche pour attirer des talents. Les entrepreneurs autonomes peuvent avoir des incidences sur quantité d'entreprises et secteurs du gouvernement. Leurs talents sont achetés quand on en a besoin, puis ils vont les exercer ailleurs. Dans certains secteurs du gouvernement, jusqu'à 40 % des effectifs devront prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années – cela est colossal. Une part importante de la stratégie sur les talents du gouvernement doit consister à faire de plus en plus usage du travail occasionnel. Cela ne permettra pas seulement au gouvernement de livrer concurrence à d'autres secteurs pour recruter des ressources, mais cela lui permettra de réaliser d'importantes économies car il n'aura pas besoin de remplacer par de nouveaux employés ceux et celles qui prennent leur retraite. Une récente étude espagnole incite à penser que

l'Espagne pourrait régler une part importante de son endettement en utilisant de plus en plus de travailleurs occasionnels pour remplir le vide créé par ceux qui partent à la retraite. Le gouvernement doit créer un climat qui permet à ces talents de s'épanouir, et ne pas laisser le paragraphe 125(7) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* l'étouffer.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Les petites entreprises de service (PES) sont un élément crucial de l'économie du savoir du Canada. Elles remplissent une diversité de rôles dans l'économie du Canada en fournissant aux organisations un mécanisme de marché efficace qui permet d'avoir accès à des compétences rares ou émergentes. Les organisations canadiennes utilisent ce circuit pour remédier aux pénuries de compétences et avoir accès aux ensembles de compétences critiques nécessaires à leur croissance, à leur bon fonctionnement et à leur compétitivité. Le travail dans le secteur des PES offre également des avantages appréciables aux travailleurs individuels. Les travailleurs des PES exigent et reçoivent la pleine valeur marchande de leurs compétences (ce qui représente une prime d'environ 40 % sur leur valeur d'employé). Ils ont la souplesse de pouvoir accepter des projets d'une diversité d'entreprises, ce qui assure la pollinisation croisée des pratiques exemplaires et l'accès à des perspectives exceptionnelles de perfectionnement des compétences (en augmentant encore plus leur valeur marchande). Ils bénéficient directement de la qualité de leur travail grâce à des contrats prolongés ou à de nouvelles perspectives commerciales de la part de clients satisfaits. La croissance d'une économie dépend lourdement de sa capacité à étoffer sa population active. Comme nous l'avons vu plus haut, cela deviendra de plus en plus difficile au Canada en raison des bouleversements démographiques. Une partie de notre stratégie de croissance dépend de la satisfaction de la demande mondiale d'emplois plus rémunérateurs. Le fait d'encourager la création de ces PES garantira la compétitivité du Canada dans cet espace. Un nombre croissant de rôles dans l'économie numérique sont synonymes d'indépendance, de télétravail et de collaboration avec des groupes qui ne concordent pas avec la définition traditionnelle d'une « entreprise ». Nous devons comprendre ce phénomène et favoriser un climat propice à la croissance de ce type de travail.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le débat fait rage au Canada sur l'offre de débouchés à ceux qui vivent dans les régions reculées, à ceux qui sont privés de leurs droits, aux communautés autochtones qui se battent avec la croissance de l'emploi, etc. Il n'est pas du ressort du NACCB de tenter de résoudre ces problèmes complexes. Ce que nous comprenons en revanche, c'est la valeur et l'utilité des petites entreprises de service. Celles-ci créent des débouchés pour les personnes prises individuellement. Ces débouchés individuels deviennent des entreprises qui recrutent d'autres gens. Dans une économie numérique, la géographie présente de moins en moins d'utilité. Si une ressource habitant un pays étranger offre de la valeur à une entreprise canadienne, il se peut que cette même ressource existe dans une communauté éloignée du Canada, dans une communauté autochtone ou encore ailleurs. Le gouvernement peut jouer un rôle en créant le climat propice à l'acquisition des ensembles de compétences appropriés, mais également en garantissant le régime fiscal idéal dans lequel fonctionner. Nous ne pouvons légitimement nous attendre à construire des usines dans les régions reculées; il est déjà assez difficile pour les centres manufacturiers du Canada d'être concurrentiels à l'échelle mondiale. Nous devons au contraire investir dans les gens et leur offrir un climat où ils peuvent s'épanouir. Le NACCB recommande en définitive un

dialogue entre les fonctionnaires du ministère des Finances, les fonctionnaires de l'ARC et des associations comme la nôtre. Les objectifs sont de redéfinir les règles qui définissent une petite entreprise et, en particulier, une petite entreprise de service. Il faut également modifier les lois fiscales de manière à encourager à la fois les investissements et à maximiser les recettes de l'État. Ce faisant, nous pourrions ensemble assurer la création d'emplois dans tous les secteurs de l'économie, y compris dans les secteurs qui éprouvent actuellement les plus grandes difficultés.